



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Collège Louise Michel  
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)**

---

*CAHIER DES CHARGES : VOYAGE SCOLAIRE A BRIGHTON*

---

**1- Objet de la consultation :**

La présente consultation a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire en Grande Bretagne à Brighton pour les élèves du collège Louise Michel de Saint-Etienne-du-Rouvray, du mercredi 21 juin au vendredi 23 juin 2023.

La durée est de 3 jours et deux nuits en **auberge de jeunesse**

**2- Identification de l'acheteur :**

Nom/ raison sociale : Collège Louise Michel,  
Etablissement Public local d'Enseignement

Pouvoir Adjudicateur : Jean Michel DELAUNE, Principal

Adresse : Rue de l'Orée du Rouvray

Code postal : 76800

Ville : Saint-Etienne-du-Rouvray

Tel : 02.35.65.96.60

Courriel : [int.0761777u@ac-normandie.fr](mailto:int.0761777u@ac-normandie.fr)

Dossier suivi par : Claire SAINT-AUBERT, Adjointe Gestionnaire

### 3- Descriptif du voyage scolaire :

- Destination : séjour en Grande Bretagne à Brighton du mercredi 21 juin au vendredi 23 juin (dates non négociables)

- Durée du séjour (voyage aller-retour compris) : 3 jours et 2 nuits à Brighton

- Effectif : 48 élèves et 4 accompagnateurs

- Hébergement : en auberge de jeunesse

- Pension : Le dîner du jour 1, pension complète le jour 2 (panier repas le midi), petit-déjeuner, panier-repas, et dîner en cafétéria d'autoroute en France du jour 3.

Toutes les entrées des visites, l'hébergement, les repas, le transport et activités mentionnées dans le présent document doivent être prises en charge par le voyageur prestataire.

- Modes de transport : 1 autocar (avec ceintures de sécurité, et micro) au départ de l'établissement jusqu'au retour à l'établissement et pour tous les déplacements pendant toute la durée du séjour. Les passages Eurotunnel A/R.

- L'hébergement et la pension complète du ou des conducteurs sont inclus dans la tarification proposée par le voyageur en réponse à l'appel d'offre.

- La réservation de toutes les visites

- Un numéro d'appel d'urgence et d'assistance 24h/24 est inclus dans la tarification proposée par le voyageur en réponse à l'appel d'offre.

- La garantie annulation sans condition (assurance individuelle et collective) est proposée en option.

#### 4- Programme du séjour :

- **JOUR 1 : mercredi 21 juin 2023**
- départ du collège le matin vers 6h30 et route vers Calais
- traversée Eurotunnel vers Folkestone et route vers Londres
- Découverte libre dans le quartier de Shoreditch organisée par les enseignants
- dîner et nuit en auberge de jeunesse à Brighton
  
- **JOUR 2 : jeudi 22 juin 2023**
- Route vers Brighton découverte libre de la ville puis visite du **Pavilion Royal**
- Déjeuner panier repas fourni
- Après-midi temps libre dans les Lanes et front de mer
- Dîner et nuit en auberge de jeunesse à Brighton
  
- **JOUR 3 :**
- Route pour Canterbury découverte libre de la ville
- Déjeuner panier repas fourni
- Route pour Folkestone, navette Eurotunnel vers Calais
- Dîner en cafétéria d'autoroute

Le candidat retournera par mail sur l'adresse [int.0761777u@ac-normandie.fr](mailto:int.0761777u@ac-normandie.fr) ou par courrier ces documents signés et paraphés en deux exemplaires au plus tard le **lundi 26 février 2023** + **la proposition de séjour** également datée et signée.

Le voyageur retenu se verra retourner un exemplaire des deux documents signés par le Principal du collège et valant ACTE d'ENGAGEMENT, et ce après vote en Conseil d'Administration et contrôle de légalité des services du Rectorat et du Département de Seine-Maritime.

#### 5- Prix, facturation et paiement :

##### Offre de prix proposé par le candidat :

Les prix proposés sont fermes et définitifs.

Le nombre de participants est prévisionnel, les conditions tarifaires en cas de modification du nombre de participants ou de permutation de participants devront être indiquées.

Les prix sont exprimés hors taxe ; les montants de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

Modalité de facturation et de paiement :

Les factures afférentes au paiement porteront les indications suivantes :

- Nom et adresse du créancier
- Numéro de SIRET
- IBAN
- Références précises de la facturation et détails des prestations
- Montant hors TVA, montant de la TVA, montant total TTC

Les factures seront réglées selon les règles de la comptabilité publiques par mandat administratif sur présentation de factures déposées sur la plateforme CHORUS PRO.

Le candidat, .....  
Représenté par.....  
Le.....  
A.....  
Signature et cachet

L'ordonnateur,  
Jean-Michel DELAUNE, Principal  
Le 10/02/2023  
A Saint-Etienne-du-Rouvray  
Signature et cachet

